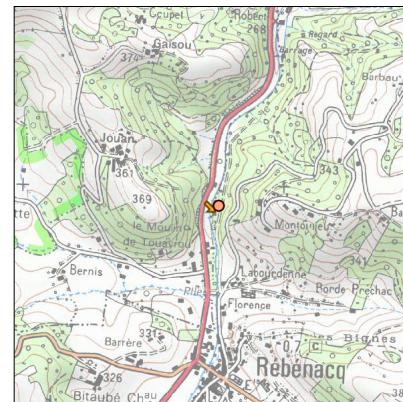
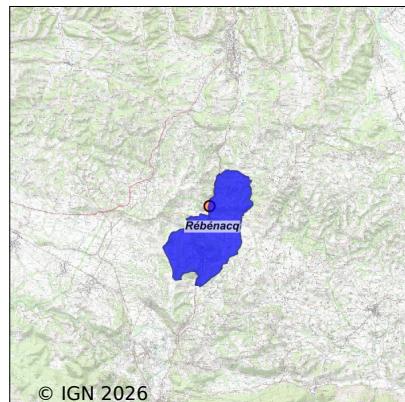


Système d'assainissement 2023

REBENACQ 2

Réseau de type Séparatif



Station : REBENACQ 2

Code Sandre	0564463V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE REBENACQ
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	novembre 2004
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	800 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	48 Kg/j
Charge nominale DCO	72 Kg/j
Charge nominale MES	96 Kg/j
Débit nominal temps sec	120 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Disques biologiques
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	423 649, 6 235 579 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Nez

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Rébénacq depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

En 2023, le suivi départemental dans le cadre du dispositif connaissance du programme NAIADE a été réalisé par le biais d'une visite avec analyses en mars par temps sec et d'un bilan 24h en septembre par temps sec également.

Description :

Le réseau d'assainissement est du type séparatif, mais il collecte des eaux claires permanentes l'hiver et après les longues périodes pluvieuses aussi des eaux pluviales. Des travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées ont été réalisés au niveau du chemin d'accès de la station en fin d'année 2020.

Fonctionnement

Dans les conditions du bilan 2023, la totalité du flux collecté a été admis en traitement. Le volume mesuré en entrée de station est de 71,5 m³/j, ce qui correspond à 476 EH hydrauliques (sur la base de 1EH = 150 l/j). Ce volume est supérieur à ceux des deux précédents bilans 24h de mars 2022 et de juin 2021 réalisés par temps sec avec respectivement 52 m³/j et 47,5 m³/j. En juin 2020 avec 1 mm de précipitation, le volume mesuré atteignait 72 m³/j.

L'histogramme des débits présente des variations qui sont caractéristiques des rejets domestiques avec des débits de pointe comprise entre 3,5 m³/h et 4,7 m³/h au moment des rejets domestiques le matin, le midi et en soirée. Le débit minimal nocturne est de l'ordre de 1,6 m³/h. Ce volume, assimilable à la présence de eaux claires parasites permanentes représente 38 m³ soit 53 % du volume global mesuré en entrée de station (71,5 m³).

Flux polluant :

Pour ce bilan, les concentrations de l'effluent brut en entrée de station sont caractéristiques d'un effluent domestique dilué de moitié, confirmant la collecte de eaux claires parasites permanentes (DBO5 : 200 mg/l, DCO : 404 mg/l et NTK : 60,5 mg/l).

La charge à traiter, avec 14 kg DBO5/jour et 29 kg DCO/jour représente 240 EH (sur la base de la DBO5 pondérée par la DCO à raison de 60 g/EH pour la DBO5 et 120 g/EH pour la DCO). Cette charge est similaire à celles mesurées dans les mêmes conditions en juin 2022 (213 EH), en juin 2020 (200 EH). Sur la fraction azotée (base NTK à raison de 1 EH = 15 g NTK/j), la charge à traiter représente 288 EH organiques. Selon le RPQS 2021, on dénombre 240 abonnés au service assainissement collectif.

Le ratio de 1EH/abonné est un peu faible au regard de la moyenne observée en zone rurale sur le département qui est de l'ordre de 1,5 EH/abonné.

Station d'épuration

Les effluents collectés arrivent dans un poste de relevage équipé d'un système de syncopage et d'un trop plein avec un déversoir triangulaire associé à la sonde de mesure. Ils sont ensuite prétraités par un tamis : rotatif, asservi au relevage. Le traitement est assuré par deux files de biodisques qui fonctionnent en parallèle. Chaque file comprend 5 modules (4 * 83 disques + 1 * 67 disques). La surface globale atteint 2 510 m² par file de traitement soit 5 020 m² pour l'ensemble de l'installation.

La clarification se fait dans 1 décanteur alvéolaire par file avec un système d'aspersion à l'eau industrielle. Les boues en fond du décanteur sont pompées et dirigées vers les 4 lits de séchage plantés de roseaux (surface unitaire = 63 m²).

Au cours du bilan de septembre 2023, la station a fonctionné avec les taux de charge suivants :

Hydraulique : 49 %, l'historique des mesures indique une fourchette de 40 à 100%.

Organique : 30 % (DBO5 pondéré par la DCO), l'historique indique une fourchette entre 25 et 60%.

De façon générale le poste de relevage entrée station fonctionne correctement. Habituellement, le fonctionnement des 2 files de biodisques est satisfaisant, la zoogée est correctement développée.

Lors de la visite de mars 2023, le système d'aspersion à l'eau industrielle du décanteur alvéolaire dysfonctionne

(problème électrique), le nettoyage est réalisé à l'eau potable par le préposé. Le rejet est de bonne qualité pour cette mesure.

Lors du bilan de septembre 2023, en raison de l'obstruction de la canalisation de transfert entre les biodisques et le décanteur lamellaire, le trop plein des biodisques a été actif. La part des effluents n'ayant pas subi de décantation lamellaire est estimée à 85 % du flux hydraulique total. Un débouchage de cette canalisation a été réalisé le 2 octobre 2023 afin de rétablir un fonctionnement normal de la station d'épuration et améliorer les rendements épuratoires qui restent toutefois corrects pour cette mesure, de 81 % à 90 % pour les paramètres carbonés et particulaires, lazote ammoniacal est presque totalement transformé par le phénomène de nitrification avec 97 % de rendement. Le phosphore n'est pas éliminé mais la station n'est pas conçue pour le traitement de ce paramètre.

À la suite de ce bouchage qui a entraîné un traitement partiel des effluents, le rejet est de qualité passable, déclassé par la concentration en MES (62 mg/l pour 35 mg/l autorisés). Cependant le flux rejeté au Neez en MES (4,5 kg/j) respecte celui fixé par la réglementation (5,1 kg/j).

Sous produits

Extraction des boues du décanteur lamellaire vers les filtres plantés de roseaux est fonctionnelle.

4 ouvrages en service (surface unitaire = 63 m²). L'alternance sur les bassins est hebdomadaire (tous les mercredis). Les roseaux sont bien développés. Il n'y a pas de végétaux parasites.

La couche de boues est de l'ordre de 75 cm (environ 10 cm par an d'accumulation), il reste en moyenne 1,25 m de marge.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0564463V001 REBENACQ (COMMUNALE)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	71 m ³ /j	60 %			69 m ³ /j	
DBO5	14,3 Kg/j	30 %	200 mg/l	90 %	1,4 Kg/j	20 mg/l
DCO	28,9 Kg/j	40 %	400 mg/l	79 %	6,2 Kg/j	90 mg/l
MES	22,7 Kg/j		320 mg/l	81 %	4,3 Kg/j	62 mg/l
NGL	4,3 Kg/j		60 mg/l	44 %	2,4 Kg/j	35 mg/l
NTK	4,3 Kg/j		60 mg/l	89 %	0,5 Kg/j	7,1 mg/l
PT	0,5 Kg/j		6,7 mg/l	6,3 %	0,4 Kg/j	6,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

- ... à la collecte des effluents Non
- ... à l'atteinte des performances européennes Non
- ... à l'autosurveillance Non
- ... à l'exploitation des ouvrages Non
- ... à la production des boues Non
- ... à la vétusté Non
- ... à la destination des sous-produits Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564463V002>